



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Troisième session

55^e législature

du

Nouveau-Brunswick

le 23 mai 2006

MEMBRES DU COMITÉ

M. Sherwood, président
M. Betts, vice-président
L'hon. M. MacDonald
M. Huntjens
M. Stiles
L'hon. M. Williams

L'hon. M. Malley
M. Landry
M. Armstrong
M. Kennedy
M. McGinley
M. Doucet

le 23 mai 2006

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le comité se réunit le 19 mai 2006 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 66, *Loi concernant l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick*, dont il recommande l'adoption à la Chambre.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Moncton-Crescent, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Milton Sherwood, député